

POLITIQUE CANTONALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

2015 – 2017 / 2018 – 2020

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
SERVICE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE

PRESENTATION

Mise en place de la PEJ 2015-2017

- Composantes de la PEJ
 - Objectifs généraux
 - Thématiques principales
- Effets attendus de la PEJ
 - Effets généraux
 - Effets par thématique

Mise en œuvre et évaluation de la PEJ 2018-2020

- Eléments de mise en œuvre PEJ
 - Domaines et effets
 - Constats (analyse des besoins)
 - Vision
 - Commission de coordination
 - Projets
- Evaluation de la mise en œuvre PEJ
 - Gouvernance
 - Outils PEJ
- Législature 2022 - 2027 : Axe enfance et jeunesse

MISE EN PLACE DE LA PEJ 2015 - 2017

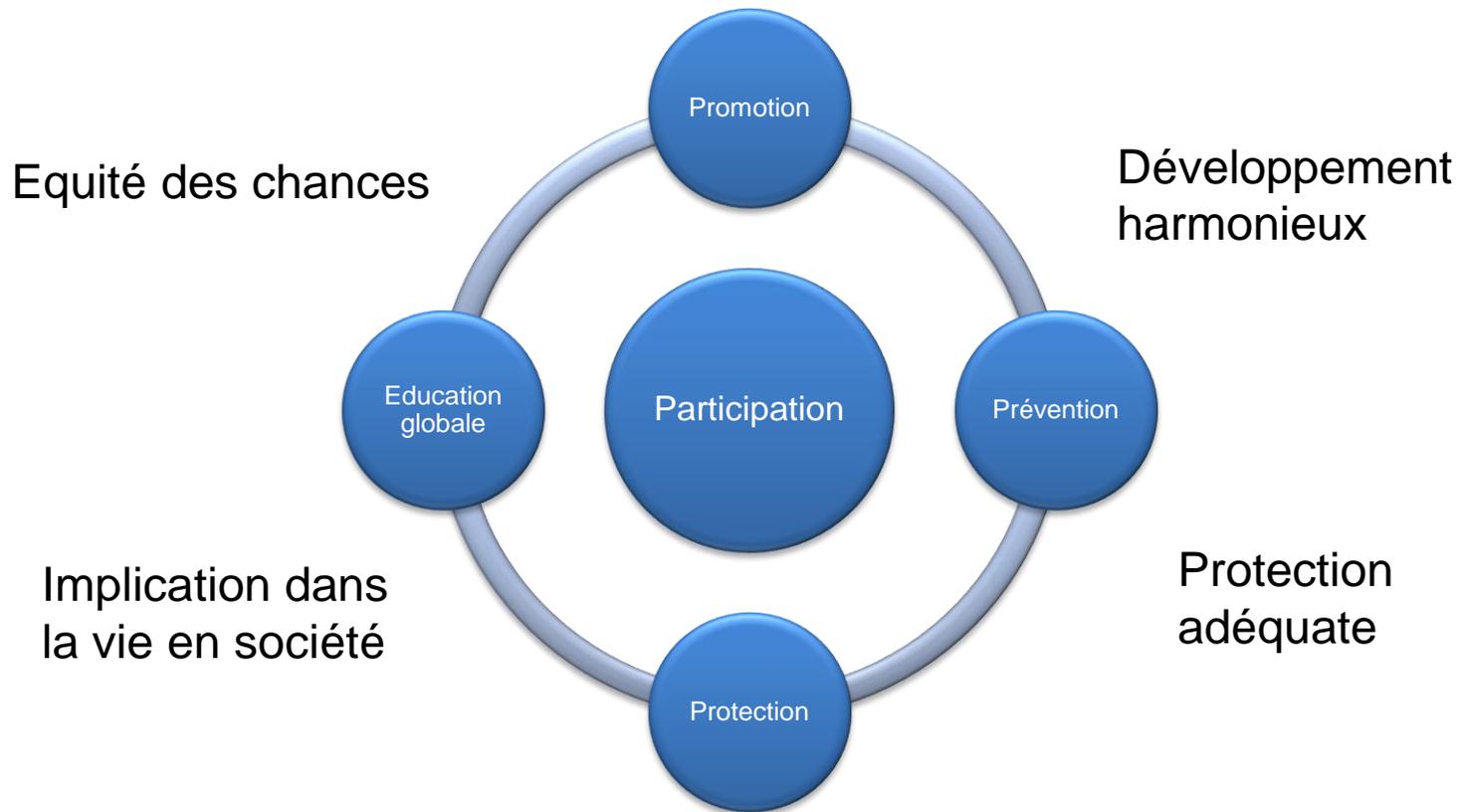
COMPOSANTES DE LA PEJ

- 2015 : Analyse des besoins
 - *De quoi on besoin les enfants et les jeunes du canton de Vaud pour bien grandir?*

- 2016 : Définition de la PEJ
 - Objectifs généraux
 - Thématiques principales
 - Gouvernance: Commission de coordination de la PEJ présidée par le SPJ

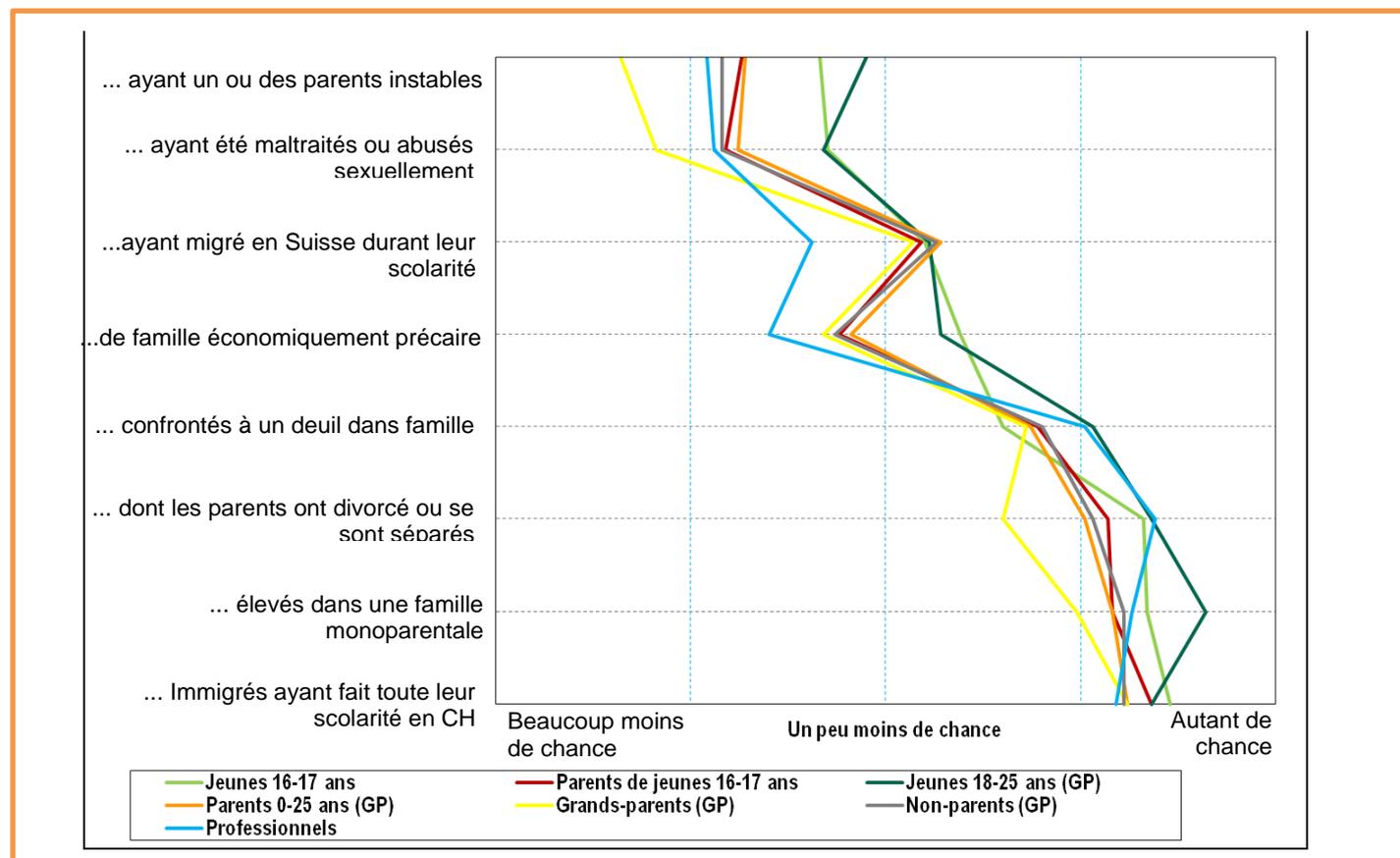
- 2017: Lignes directrices de la PEJ
 - Effets de la PEJ
 - Adoptées par le Conseil d'Etat (10.05.17)

LA PEJ



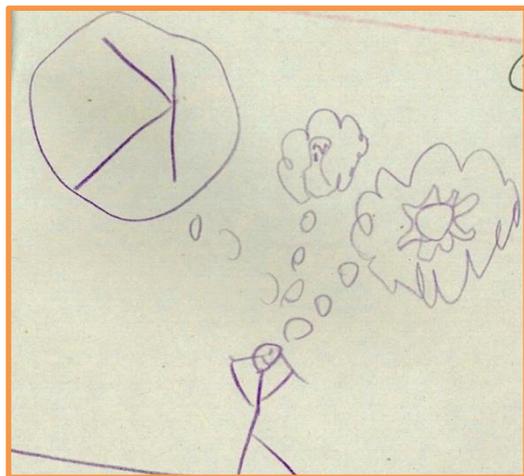
OBJECTIFS GÉNÉRAUX

■ Equité des chances pour les enfants et les jeunes

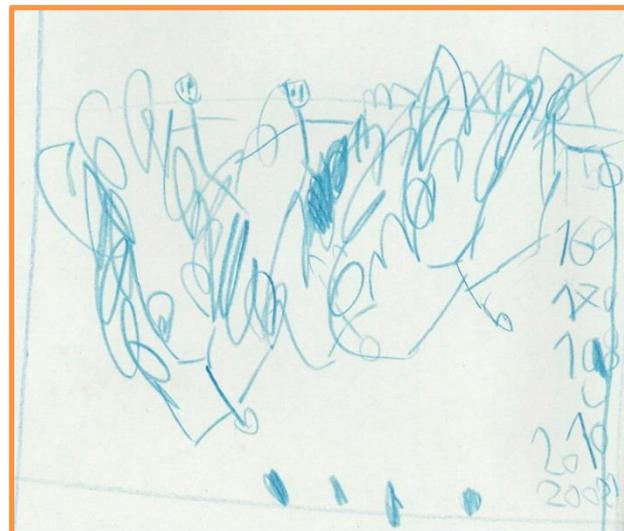


OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Développement harmonieux des enfants et des jeunes



« Avoir du temps pour réfléchir, rêver »
(Fille de 6 ans).



« On doit apprendre à surmonter ses peurs »
(Garçon de 7 ans).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Protection adéquate des enfants et des jeunes

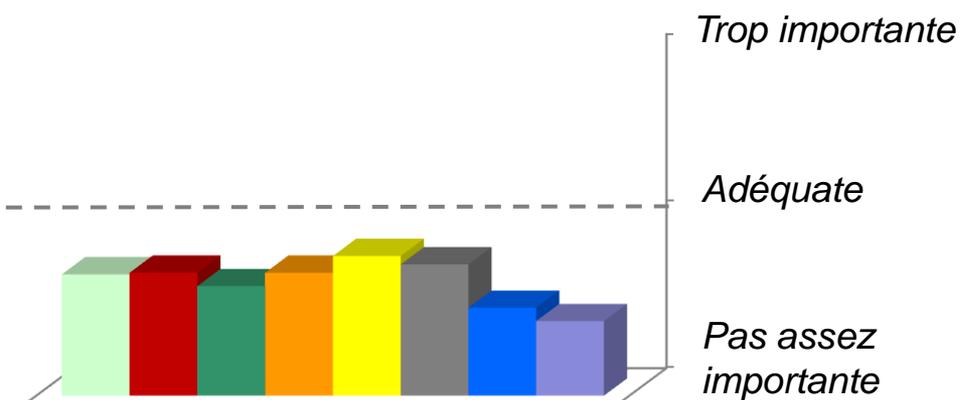


« [Il faut] davantage de souplesse dans le système pour prendre en charge des situations telles qu'elles sont, [et ceci peut se faire] par une meilleure collaboration entre les acteurs et les prestations offertes » (Professionnel).

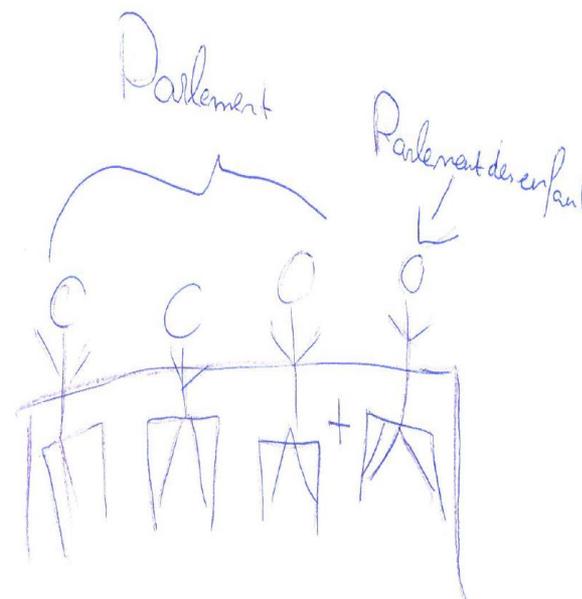
OBJECTIFS GÉNÉRAUX

■ Implication des enfants et des jeunes dans la vie en société

«Place accordée aux enfants et aux jeunes dans la société»

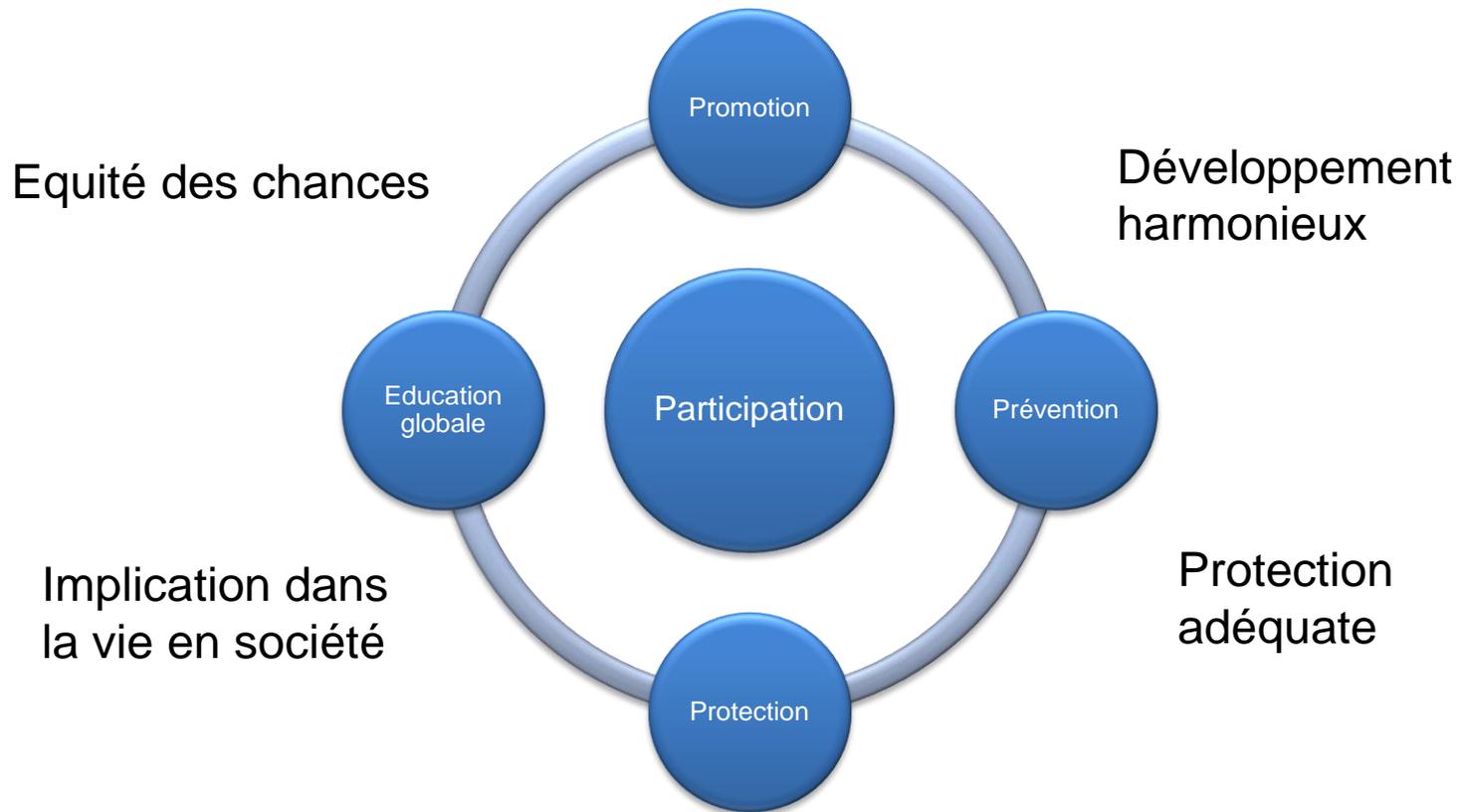


- Jeunes 16-17 ans
- Parents de jeunes de 16-17 ans
- Jeunes 18-25 ans
- Parents 0-25 ans
- Grands-parents
- Non-parents
- Professionnels parents
- Professionnels non-parents



«Dans les parlements, si les adultes représentent les enfants, il risque d'y avoir supercherie car les adultes disent des choses qu'on n'a pas dites » (Garçon de 12 ans).

LA PEJ



PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

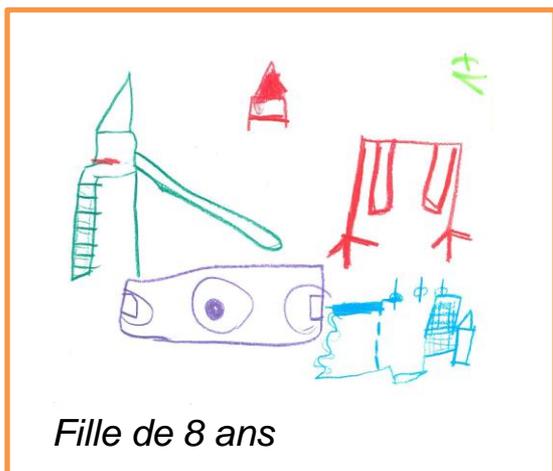
Double BUT

- Créer les conditions-cadres nécessaires à la **participation individuelle** (droit d'être entendu) et à la **participation collective** des enfants et des jeunes pour toutes questions qui les intéressent, conformément à l'article 12 et suivants de la Convention relative aux droits de l'enfant par :
 - Procédures claires
 - Mesures de soutien et d'encouragement
 - Démarches participatives

PROMOTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE

BUT 1

- Créer les **conditions-cadres** nécessaires au développement harmonieux des enfants et des jeunes afin qu'ils deviennent des **personnes autonomes, responsables et intégrées dans la société.**



« Faire des activités tous ensemble pour apprendre la diversité, des activités ludiques pour donner envie de participer » (Un parent).

PROMOTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE

BUT 2

- Encourager le **développement des compétences sociales**, de l'estime de soi et de la **capacité à entreprendre** des enfants et des jeunes :
 - par la pratique **d'activités de jeunesse variées** favorisant leur implication et leur participation ;
 - en offrant la possibilité de recourir à des **personnes adultes qui leur apportent un soutien**.



« Faire du sport » (Fille de 8 ans).



« On a aussi le droit d'avoir une estime de soi » (Garçon de 12 ans).

PROMOTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE

BUT 3

- Favoriser l'affirmation de soi ainsi que le sentiment d'appartenance à la société et encourager la prise graduelle de responsabilités par les enfants et les jeunes :
 - en développant des lieux, avec ou sans accompagnement professionnel, ouverts à différentes tranches d'âge et intergénérationnels ;
 - en permettant des activités de jeunesse libres et non structurées, notamment par un accès à la nature ou à d'autres espaces permettant l'expérimentation.

PRÉVENTION

BUT 1

- Promouvoir, **de manière générale**, le bon développement physique, affectif et social des enfants et des jeunes et prévenir les risques d'atteinte à leur intégrité:
 - par des mesures de prévention universelle, contribuant en particulier à **renforcer l'estime de soi, la pensée critique et les capacités auto-protectrices** des enfants et des jeunes;
 - par des mesures de prévention spécifique, pour les enfants et les jeunes **vivant en contexte de vulnérabilité**;
 - par des mesures de prévention indiquée, pour les enfants et les jeunes **ayant été atteints dans leur intégrité physique ou psychique, ou se mettant en danger par eux-mêmes**.

PRÉVENTION

BUT 2

- Promouvoir le bon développement physique, affectif et social des enfants et des jeunes **au sein de la famille** et **soutenir la parentalité**:
 - par des mesures de prévention universelle, destinée plus particulièrement à **soutenir les capacités des parents et à mobiliser leurs ressources**;
 - par des mesures de prévention spécifique, pour les **familles vivant dans des circonstances de vie fragilisant l'équilibre familial ou personnel des enfants et des jeunes**.

PRÉVENTION

BUT 3

- Promouvoir, le bon développement physique, affectif et social des enfants et des jeunes et prévenir les risques d'atteinte à leur intégrité **au sein des différents lieux de vie qu'ils fréquentent**:
 - par des mesures destinées aux **institutions et organismes**, ainsi qu'aux **professionnels et bénévoles** qui accompagnent les enfants et les jeunes.

PROTECTION

BUTS

- Assurer la protection des mineurs **en danger dans leur développement**, si les parents sont dans l'incapacité de remédier eux-mêmes au danger (seuls ou avec les aides qu'ils pourraient solliciter).
- Réhabiliter, autant que possible, **les capacités éducatives des parents**.



EDUCATION GLOBALE

BUT



- Permettre à tous les enfants et les jeunes de recevoir une **éducation globale adaptée à leurs besoins et à leur situation**, afin de contribuer à leur autonomisation et au développement de leurs compétences intellectuelles, sociales et personnelles.

EFFETS GENERAUX

- **Réflexion stratégique et gouvernance** de la politique transversale de l'enfance et la jeunesse.
- **Analyse en continu** des besoins et des problématiques des enfants et des jeunes du canton.
- **Adaptation des réponses** aux besoins et problèmes existants et émergents.

EFFETS PAR THÉMATIQUE

PARTICIPATION

- Encouragement des E&J à exprimer individuellement et collectivement leur opinion dans tous les lieux de vie qui les concernent
- Mise à disposition d'une information ciblée sur les moyens de participation

EFFETS PAR THÉMATIQUE

PROMOTION

- Mise à disposition d'une information ciblée relative aux activités de jeunesse
- Amélioration de l'équité d'accès aux prestations et activités de jeunesse pour les E&J ayant des besoins spécifiques
- Valorisation et reconnaissance des compétences sociales et personnelles acquises au travers des activités de jeunesse

EFFETS PAR THÉMATIQUE

PREVENTION

- Développement chez les E&J d'aptitudes motrices, linguistiques, sociales et cognitives nécessaires à leur insertion
- Renforcement des compétences parentales
- Equité d'accès aux prestations de prévention pour tous les E&J et en particulier pour ceux vivant en contexte de vulnérabilité
- Mise à disposition d'information ciblée sur les prestations de prévention

EFFETS PAR THÉMATIQUE

PROTECTION

- Renforcement de la participation des enfants dans les décisions qui les concernent
- Renforcement des compétences parentales, notamment par un meilleur accès aux mesures de prévention universelles et spécifiques
- Amélioration du dispositif de protection relevant de la PSE par une adaptation des prestations à l'évolution des besoins

EFFETS PAR THÉMATIQUE

EDUCATION GLOBALE

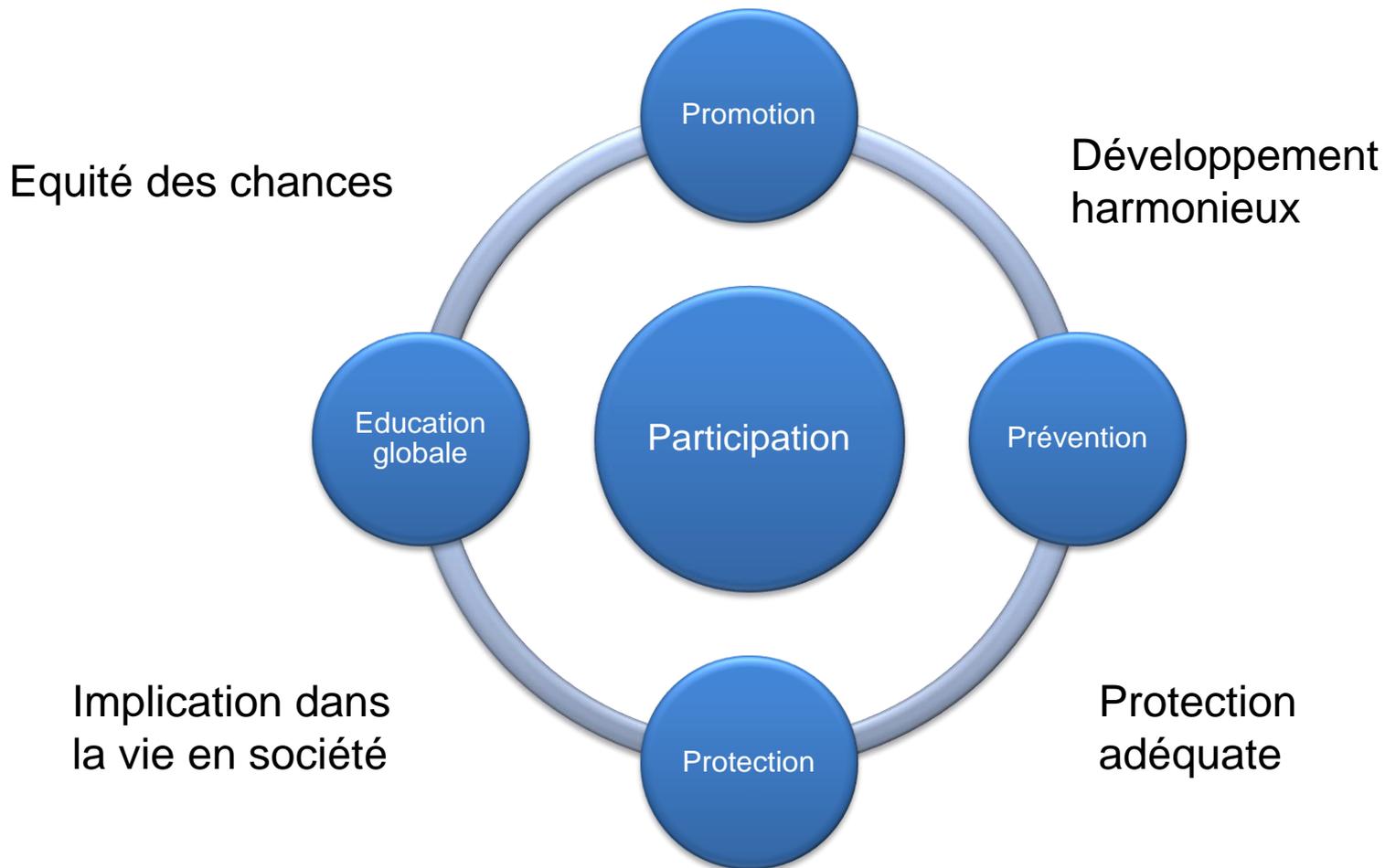
- Meilleure capacité des E&J à entreprendre, mener des actions et des projets
- Meilleur apprentissage de la citoyenneté au sens large
- Meilleure reconnaissance de toutes les formes d'apprentissages des E&J dans le cadre des politiques et prestations de l'Etat
- Meilleure reconnaissance des compétences sociales et personnelles acquises par les E&J dans la vie publique et dans l'insertion professionnelle

MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION PEJ 2018-2020

MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION PEJ 2018-2020

- Eléments de mise en œuvre PEJ
 - Domaines et effets
 - Constats (analyse des besoins)
 - Vision
 - Commission de coordination
 - Projets
- Evaluation mise en œuvre PEJ Gouvernance Commission de coordination
 - Gouvernance
 - Outils PEJ
- Législature 2022 - 2027 : Axe enfance et jeunesse

DOMAINE OBJECTIFS EFFETS



	L'équité des chances n'est pas garantie	Le développement des enfants et les jeunes n'est pas harmonieux	Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment protégés	Les enfants et les jeunes ne sont pas impliqués dans la vie en société
	Les parents et les professionnels ne sont pas suffisamment informés/formés/outillés/accompagnés dans le développement de leurs compétences.			
Information	L'offre de loisirs pour les enfants et les jeunes est peu connue et/ou accessible.		L'information sur les questions administratives/judiciaires/de sécurité n'est pas suffisamment ciblée/diffusée/accessible/compréhensible pour les enfants et les jeunes, ainsi que pour les adultes.	
	L'information sur des thématiques éducationnelles/de développement/sensibles concernant les enfants et les jeunes (sexualité, drogue, violence, harcèlement, etc.) n'est pas suffisamment ciblée/diffusée/accessible/compréhensible pour les enfants et les jeunes, ainsi que pour les adultes.			
Accès	L'accès aux activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes "fragilisés" (situations d'handicap, problématiques comportementales, mineurs non accompagnés, etc.) n'est pas suffisamment assuré.			
Solidarité	L'entraide entre parents n'est pas suffisamment développée.	L'entraide entre pairs (enfants de même âge et d'âges différents) n'est pas suffisamment développée.		
Lieux	Les structures d'accueil en pré et parascolaire ne sont pas suffisantes.			
	Il n'existe pas suffisamment de lieux d'accueil libres, d'expérimentations et de socialisation hors temps scolaire.			
Education (famille, école, société)		L'éducation n'est pas suffisamment orientée sur le développement de l'estime de soi, le développement personnel et les particularités individuelles.	Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment formés à l'utilisation des outils numériques.	L'éducation n'est pas suffisamment orientée sur le vivre-ensemble et la citoyenneté.
			Les enfants et les jeunes "fragilisés par des cadres de vie difficile" ne sont pas suffisamment soutenus.	
Transition		Les transitions entre les différentes étapes de vie des enfants et des jeunes (passages de la garderie à l'école, de l'école au monde professionnel, à la majorité, etc.) ne sont pas suffisamment marquées et/ou accompagnées et/ou soutenues.		
Santé		Les lieux fréquentés par les enfants et les jeunes (école, structures parascolaires, famille, etc.) ne prennent pas suffisamment en compte les principes d'un cadre de vie sain (alimentation équilibrée, activité physique, aménagement adapté).		
		Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment préservés des situations de violence indirectement vécue par eux (violence dans la rue, à l'école, conjugale, etc.) et de la violence directe (familiale, scolaire, etc.)		
Participation				Les enfants et les jeunes ne participent pas suffisamment aux décisions qui les concernent (art. 12 CDE). Les enfants et les jeunes n'expriment pas suffisamment leurs opinions dans les différents milieux qu'ils fréquentent (famille, école, extrascolaire, aménagement urbain, etc.) ainsi que dans les domaines de la vie en société (social, politique, économique et légal).

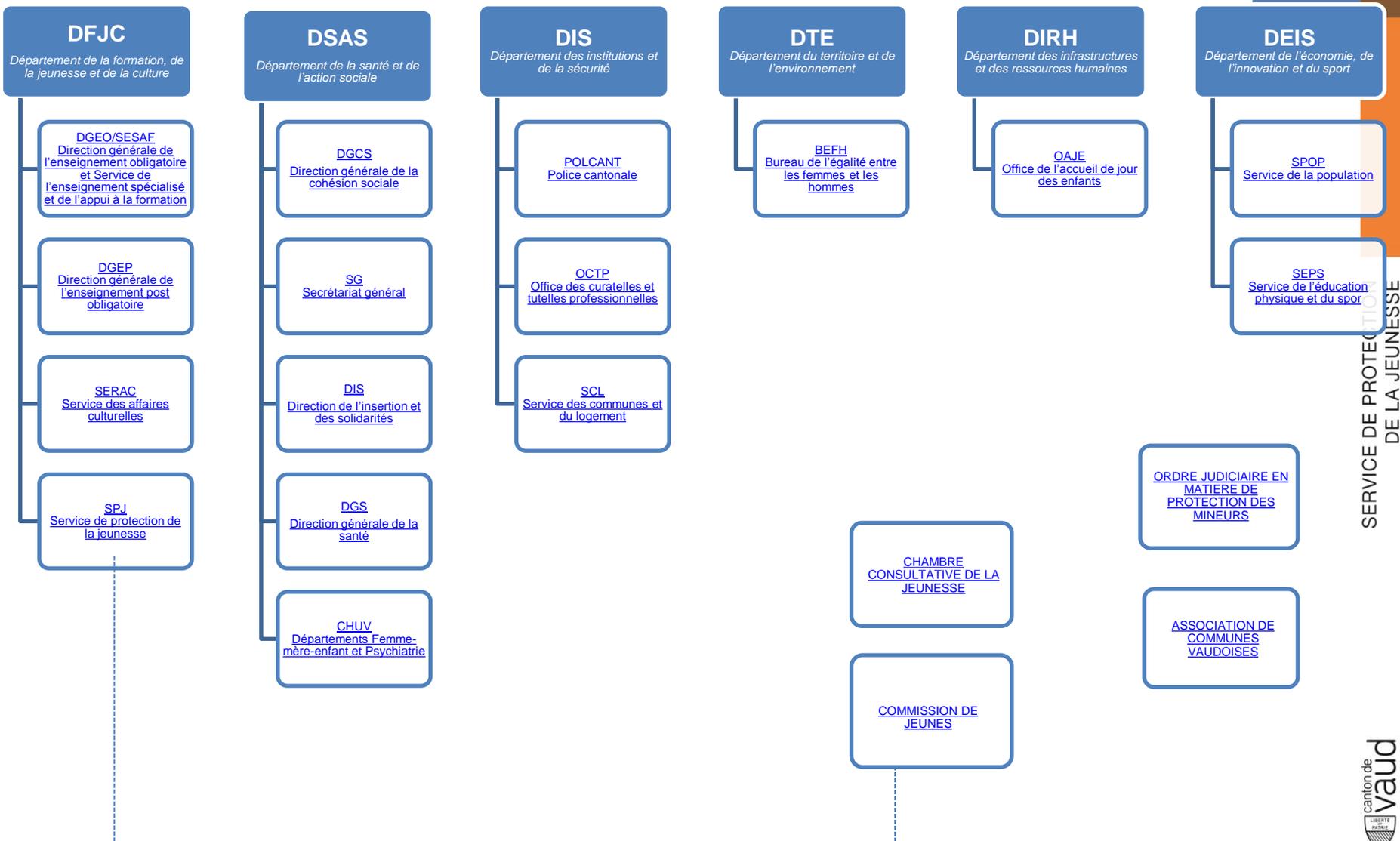
VERSION 5 (9 septembre 2018 – séance Commission de coordination PEJ)

Les enfants et les jeunes sont pleinement acteurs de la vie en société grâce au « *réflexe jeune* »* qui contribue à leur garantir l'équité des chances, un développement harmonieux, une implication dans la société et une protection adéquate.

« *Le réflexe jeune* »

Les enfants et les jeunes doivent systématiquement être associés sur toute question qui les concernent, que cela soit issu de leur propre initiative (chaque enfant et jeune s'informe, s'exprime et participe dans la mesure de ses capacités) et/ou en réponse à une sollicitation des adultes (chaque adulte permet aux enfants et aux jeunes de s'informer, de s'exprimer et de participer dans la mesure de leurs capacités).

MEMBRES DE LA COMMISSION DE COORDINATION PEJ



FONCTIONNEMENT COMMISSION

Conseil d'Etat



Membres (21)

DGEO – DGEP – SERAC – SESAF – SPJ – SASH - DSAS/SG – SPAS - SSP – CHUV – POLCANT – OCTP – SCL – BEFH – OAJE – SPOB – SEPS - ORDRE JUDICIAIRE PROTECTION DES MINEURS -COMMISSION DE JEUNES – CHAMBRE CONSULTATIVE DE LA JEUNESSE – ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES



Membres

Missions

- Garantir la cohésion des politiques, programmes et prestations mises en œuvre tout ou partie par l'Etat et leur cohérence avec les objectifs généraux de la politique de l'enfance et de la jeunesse et les stratégies définies par le Conseil d'Etat ;
- Veiller à l'économicité des moyens engagés ;
- Garantir une action rapide et adaptées aux besoins.

Objectifs

Communication

Assurer la diffusion des informations relevant de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse et l'orientation des usagers, des professionnels et des communes

- Journée annuelle PEJ (GT projet)
- Lettre info
- Site Internet Vaud et Suisse
- Réseau vaud, romand et suisse

Evaluations

Organiser une analyse en continu de l'évolution des besoins des enfants et des jeunes. Solliciter les études externes nécessaires à l'analyse de problématiques particulières. Soutenir les efforts en matière de monitoring des programmes et prestations contribuant à la mise en œuvre de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, en vue d'en évaluer l'efficience.

- Vision PEJ
- Cartographie des activités existantes
- Outils monitoring et évaluation (GT projet)
- Etude participation SPJ

Pratiques prof.

Mettre sur pied le pôle de référence et de compétence en matière de participation individuelle et collective des enfants et des jeunes.

- Formation «Participation E&J»
- Plateforme en ligne «valorisation pratiques prof» (GT projet)

Soutiens

Organiser la récolte et la diffusion d'informations utiles au développement de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (veille technologique). Organiser de sa propre initiative ou sur demande d'un service ou d'un office les collaborations nécessaires à la mise en œuvre des développements de la politique de l'enfance et de la jeunesse.

- Comité de préavis subventions PEJ (Comité permanent)

Etudes / Bases légales

Etudier des orientations stratégiques à la demande du Conseil d'Etat ou les lui proposer de sa propre initiative. Préparer les réponses aux objets politiques relatifs à la politique de l'enfance et de la jeunesse, en partenariat avec les autres services concernés cas échéant, lorsque la compétence ne relève pas directement d'un service ou d'un office .

- LEEJ (National)
- Etudes art 12 CDE (National)
- LSAJ (Vaud)

Projets

Services et offices de l'Etat

Partenaires

Population Enfants et jeunes Plateformes régionales

Institutions spécialisées

Lieux de formation

Prof. / bénévoles
domaine enfance et
jeunesse

Milieus associatifs et
bénévoles

Elus politiques

Conseil des jeunes

Communes

Autres

PROJETS PEJ – COMMUNICATION

Journée annuelle PEJ thématique qui a pour but de traiter un des cinq domaines de sa Politique pour identifier les zones d'améliorations possibles en lien avec la vision PEJ.

- **2018** : **Réflexion globale sur la participation** des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent.
- **2019** : **Focus** sur la **participation** des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent dans le **cadre scolaire et universitaire** en partenariat avec les conseils d'établissement scolaires, les communes et deux cours universitaires HEC « La Ville de demain » et « Atelier d'entrepreneuriat ».
- **2020** : Journée d'étude sur le thème de la **prévention**. Un groupe de travail pluridisciplinaire est actuellement en train de définir les contours du concept de la journée.

PROJETS PEJ – COMMUNICATION / PRATIQUES PROFESSIONNEL-LE-S

Outils mis en place ou en cours d'élaboration

Renforcement des compétences des professionnel-le-s

- Formation participation
- Processus d'évaluation de la participation
- Plateforme collaborative pour les professionnel-le-s
- Groupe de jeunes «SPJ» - Groupe de jeunes «DISA»

Renforcement des compétences des enfants et des jeunes

- Annuaire de projets/programmes pour les établissements scolaires
- HUB Entrepreneuriat et Innovation UNIL

EVALUATION

Monitoring PEJ a pour but de cartographier l'ensemble des activités/prestations en faveur des enfants et des jeunes délivrées par les services/offices membres de la PEJ, des organisations qu'ils subventionnent ainsi que les activités/prestations au niveau communal. Ce travail de cartographie valorise l'existant et permet la mise en place d'un processus d'évaluation périodique et d'impact des prestations au regard des objectifs et des effets PEJ.

EVALUATION

- **2018** : Mise en place d'un processus de réflexion, d'adhésion et de co-construction d'un outil d'identification et d'évaluation des prestations dispensées par les services/offices de l'Etat et des prestations subventionnées par l'Etat en lien avec la PEJ.
- **2019** : Mise en place d'un processus de travail pour définir les contenus d'une future base de données PEJ en lien avec le catalogue des prestations de l'Etat de Vaud.
- **2019-2020** : Mise en place d'une étude d'évaluation d'impact de l'effet PEJ « protection adéquate » sous l'angle du placement. Cette étude à non seulement pour objectifs de créer de la connaissance dans un domaine spécifique, de proposer des orientations pour l'amélioration des pratiques professionnelles mais aussi de créer un modèle de processus d'évaluation d'impact. Un COPIL a été mis en place et un appel d'offre va être lancé d'ici fin 2019.

EVALUATION

Outils mis en place ou en cours d'élaboration

Réseau PEJ : Cartographie et évaluation

Processus d'évaluation impacts/effets PEJ

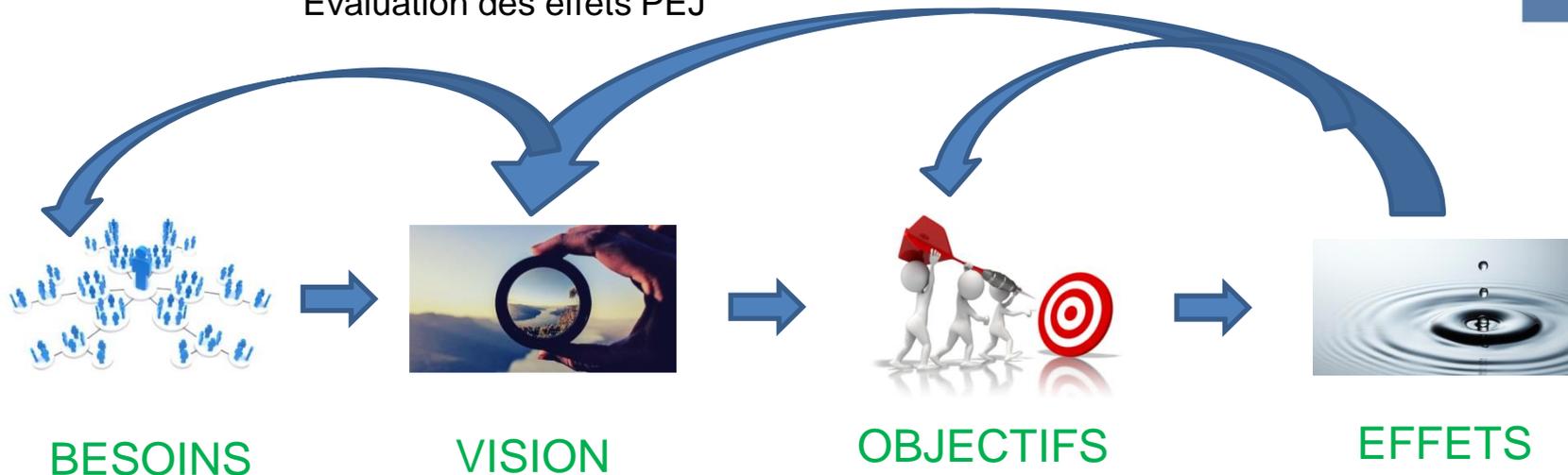
SUBVENTIONS PEJ

Subventions PEJ ont pour but de soutenir divers projets portés par des entités privées ou publiques du Canton afin d'améliorer les situations identifiées dans l'analyse des besoins PEJ 2017.

- **2018** : Une session de dépôt de projets / 11 projets analysés / 4 soutenus : 3 dans le domaine extra-scolaire et touchant des aspects de prévention et de socialisation et 1 projet dans le domaine scolaire sur la question de l'égalité fille-garçon.
- **2019** : Deux sessions de dépôt de projets.
Février / 20 projets analysés / 10 projets soutenus quasiment tous dans le domaine extra-scolaire et touchant essentiellement le domaine de la prévention, de la participation et de la promotion des activités de jeunesse.
Septembre / 11 projets analysés et en cours de validation

EVALUATION DES EFFETS PEJ

Evaluation des effets PEJ



Analyse des besoins
E&J/Prof./Parents

Les enfants et les jeunes sont pleinement acteurs de la vie en société grâce au « *réflexe jeune* »* qui contribue à leur garantir l'équité des chances, un développement harmonieux, une implication dans la société et une protection adéquate.

Les objectifs attendus par les prestations (services de l'Etat et organisations subventionnées) dans les 5 domaines PEJ

Indicateurs et processus d'évaluation des prestations en lien avec l'objectif d'évaluation des effets

- Equité des chances
- Développement harmonieux
- Implication dans la vie en société
- Protection adéquate

T0 (2017)



T+1 (2018)
T+2 (2019)
T+3 (2020)
T+4 (2021)
T+5 (2022)

T+5 (2022)
T+10 (2027)
T+15 (2032)
T+20 (2037)

39

CONTACT

Latha Heiniger, Coordinatrice PEJ

Commission de coordination PEJ

Service de protection de la jeunesse

Av. de Longemalle 1

1020 Renens

078 772 09 04



Formation participation 3 et 4 octobre 2019